

**Appel à contributions
pour le numéro thématique
2027**

**Refus de maternité.
Corps, langues et imaginaires queer en français (XX^e–XXI^e siècles)**

Tu ne veux pas concevoir ? tu ne veux pas
enfanter ? Mais je suis le plus fort : je vais te
faire une fille qui tous les mois avortera dans la
douleur [...].

Claude Cahun, *Aveux non avendus*, Paris, Fayard
/ Mille et une nuits, 2011 [1930]

En 1930, Claude Cahun met dans la bouche de Dieu le Père la condamnation du corps qui refuse de se reproduire. Ce geste d'écriture, violent, ironique et prophétique, dit d'emblée ce que le refus de maternité implique : un corps saisi par le pouvoir symbolique, une résistance sanctionnée, une langue qui ne peut nommer l'insoumission qu'en la punissant. Près de vingt ans plus tard, en 1949, *Le Deuxième Sexe* jette les bases d'une déconstruction radicale du féminin comme destin naturel. Au centre de son questionnement se trouve la maternité comme injonction fondatrice qui naturalise la reproduction, enchaîne le corps à l'ordre symbolique et la langue à l'héritage patriarcal. Le geste de refus, qui traverse les littératures, les arts et les discours du XX^e au XXI^e siècle, ne se réduit pas à une décision individuelle, mais constitue à la fois une position politique, un acte poétique et corporel de dissidence face à l'ordre reproductif. Dans le sillage des travaux fondateurs de Simone de Beauvoir (1949), de Monique Wittig (*Les Guérillères*, 1969) et d'Adrienne Rich (*Of Woman Born*, 1976), et en dialogue avec les luttes politiques et juridiques portées par Gisèle Halimi pour le droit à l'avortement, ce numéro thématique se propose d'analyser les représentations linguistiques, littéraires et discursives du refus de maternité dans les productions en langue française, en convoquant les études féministes, les *queer studies* et les pensées décoloniales. Le refus de maternité y est envisagé comme une construction langagière et textuelle, produite par des opérations de nomination, de catégorisation et de mise en discours, ainsi que par des dispositifs narratifs, poétiques et performatifs.

Le terme *queer* est mobilisé ici comme posture critique face à toute naturalisation des identités, des rôles et des désirs. Entendu comme « un outil pour nommer les subjectivités en résistance » (GOMEZ TAPIA et PELEGRI KRISTIC 2025, *Dictionnaire du Genre en Traduction*), le *queer* désigne ce qui résiste, dévie, déplace, ce qui refuse l'assignation du corps féminin à la reproduction et ouvre la possibilité d'existences non conformes aux scripts genrés dominants, en déstabilisant les catégories de sexe, de genre et de désir comme fondements d'un ordre symbolique prétendument naturel. Dans cette perspective, le *queer* agit non seulement comme une posture théorique, mais comme une pratique épistémologique et politique, capable de révéler les modes d'imposition du pouvoir sur les corps et les affects.

La réflexion théorique sur le refus de maternité s'est construite à l'intersection de plusieurs traditions critiques. Du côté de la critique de la différence sexuelle, Luce Irigaray (*Speculum. De l'autre femme*, 1974 ; *Ce sexe qui n'en est pas un*, 1977) a mis en évidence comment le féminin se trouve réduit à la fonction reproductive dans l'ordre symbolique patriarcal, ouvrant la voie à une pensée du corps qui échappe à

cette assignation. Du côté du féminisme décolonial francophone, Françoise Vergès (*Le Ventre des femmes*, 2017) a montré comment la maternité a été historiquement instrumentalisée pour contrôler les femmes racisées et pauvres, rappelant que le refus ne peut être pensé de manière universelle, tant les oppressions de genre, de race et de classe s'imbriquent différemment selon les corps et les contextes. Du côté de la création comme dissidence, Nicole Brossard (*La Lettre aérienne*, 1985) a interrogé les possibilités d'existence non reproductive et de pratique artistique comme formes d'émancipation, articulant écriture et résistance au féminin assigné.

Dès les années 1920, Claude Cahun avait entrevu la dimension écologique du refus de maternité, en défendant des positions antinatalistes fondées sur les théories malthusiennes d'Havelock Ellis, comme l'a montré Michel Carassou dans son étude (2016). Cette intuition sera plus tard théorisée par Françoise d'Eaubonne dans l'écoféminisme (*Le féminisme ou la mort*, 1974), où elle affirme que la libération des femmes passe par la rupture avec le modèle productiviste et nataliste. Ces réflexions résonnent aujourd'hui avec les théories contemporaines de la décroissance, que ce soit Serge Latouche (*Petit traité de la décroissance sereine*, 2007) ou Geneviève Azam (*Osons rester humains*, 2015), qui interrogent la surproduction et la surconsommation comme symptômes d'un même rapport de domination, et invitent à penser le refus de maternité comme une pratique de sobriété éthique, affective et écologique. Refuser d'enfanter, c'est aussi, en mobilisant le cadre analytique que propose Donna Haraway (*Staying with the Trouble*, 2016) comme outil théorique, ouvrir la possibilité à d'autres formes de filiation, de transmission et de communauté qui ne reposent plus sur la perpétuation biologique.

Sur le plan littéraire, les écritures contemporaines en langue française mettent au jour une reconfiguration profonde du rapport entre genre, langue et reproduction. Du récit de l'avortement clandestin chez Annie Ernaux (*L'Événement*, 2000) aux ambivalences maternelles de Marie Darrieussecq (*Le bébé*, 2002), des refus corporels de Virginie Despentes (*King Kong Théorie*, 2006) à l'exploration de la nulliparité chez Jane Sautière (*Nullipare*, 2008), des textes de Bessora (*Deux bébés et l'addition*, 2002) ou de Marie NDiaye (*Rosie Carpe*, 2001 ; *Trois femmes puissantes*, 2009) aux récits postcoloniaux de Gisèle Pineau (*L'Espérance-macadam*, 1995) ou Kim Thúy (*Mãn*, 2013), s'élabore une première polyphonie du refus. Le collectif dirigé par Claire Legendre (*Nullipares*, 2020), qui a contribué à faire émerger une mise en commun d'expériences de non-maternité, témoigne de l'intérêt croissant pour ces questions dans le champ littéraire contemporain. La publication, quelques années plus tard, du collectif dirigé par Chloé Delaume (*Nullipares... et alors ?*, 2025) s'inscrit dans ce sillage et en prolonge l'élan. À cet ensemble s'ajoutent l'essai intime de Pauline Harmange (*Avortée. Une histoire intime de l'IVG*, 2022) et le roman dystopique de Sarah Haidar (*Aménorrhée*, 2025), qui s'inscrivent dans ce geste et font du refus un espace formel, éthique et identitaire à part entière. Ces œuvres interrogent les blessures du corps reproductif, les traumatismes de la maternité imposée, mais aussi les désirs de transformation et d'affranchissement.

Ce geste de dissidence traverse aujourd'hui les urgences climatiques, les crises de la reproduction sociale et les luttes pour les droits reproductifs, imposant au corps et à ses possibles de nouvelles cartographies. Alors que le droit à l'avortement est remis en cause dans de nombreux contextes nationaux et que les politiques natalistes resurgissent sous des formes renouvelées, penser autrement les formes d'existence, de transmission et d'appartenance n'est plus seulement un enjeu féministe, mais une nécessité politique et culturelle. Les discours et les écritures contemporaines s'en font le lieu d'élaboration privilégié, inventant des langages pour ce que les normes dominantes ne savent pas encore nommer.

Les études consacrées à ce phénomène ont jusqu'ici privilégié les approches philosophiques, historiques, sociologiques et psychologiques, laissant dans l'ombre les dimensions langagières, discursives et littéraires dans leur spécificité. C'est précisément cette lacune que ce numéro d'*Écho des études romanes* entend combler. Il s'agit d'examiner les opérations par lesquelles les textes et les discours construisent et nomment le refus de maternité, qu'il s'agisse de choix lexicaux, de stratégies énonciatives ou de dispositifs narratifs et poétiques, et d'analyser leur participation aux transformations sociales, corporelles et culturelles des sociétés francophones contemporaines. Une attention particulière sera portée aux approches de corpus, aux méthodes lexicométriques et à l'analyse du discours, qui permettent d'observer à grande échelle comment ces représentations sont produites, contestées et reconfigurées dans les corpus en langue française.

Questions clés à explorer

Les axes, nécessairement ouverts, n'épuisent pas les possibilités du champ et les articles proposés pourront s'y inscrire ou les prolonger selon des perspectives complémentaires.

1. Refus de l'injonction : corps politiques, biopolitique et critique écologique

Refuser la maternité, c'est refuser le pouvoir biopolitique de l'État, de la médecine, de l'Église et de la famille sur les corps féminins et queer. L'enjeu est d'interroger les gestes d'insoumission corporelle et symbolique : avortement, contraception, stérilité choisie, maternité refusée, *childfree*. Ce refus s'inscrit dans une longue histoire de régulation des corps, des politiques natalistes des régimes autoritaires aux dispositifs contemporains de médicalisation de la reproduction, que les textes littéraires et les discours sociaux ont constamment mis en tension, contesté ou réinventé. Les contributions pourront s'intéresser aux représentations littéraires, théâtrales et performatives du refus maternel dans leurs contextes sociopolitiques, ainsi qu'à la manière dont le refus reproductif s'articule à une critique écologique du productivisme, du natalisme et des politiques de croissance, interrogeant le corps comme site de résistance à la fois intime et collectif.

2. Refus de l'héritage : mémoire blessée, résistance postcoloniale et généalogies électives

Le refus de maternité n'est pas toujours un acte libre. La pauvreté, la précarité, la migration ou la violence systémique imposent des formes de refus qui révèlent la continuité entre oppression économique et domination reproductive. Certaines formes de non-maternité ne relèvent pas du choix mais de la violence historique, qu'il s'agisse de déportation, de génocide ou de séparation forcée, produisant une transmission blessée où le silence n'est pas absence mais trace. Les contributions pourront examiner comment cette mémoire, traversée par l'histoire longue des violences reproductives, est construite discursivement et narrativement dans les littératures francophones et postcoloniales, et quelles tensions raciales, de classe et géopolitiques la traversent. Refuser de perpétuer ne signifie pas l'absence de transmission, mais l'invention d'autres formes d'appartenance : communautés choisies, alliances queer, héritages symboliques, transmissions artistiques et intellectuelles.

3. Refus de la naturalisation : déconstruire les langages normatifs du maternel

Refuser la maternité, c'est aussi refuser le langage qui la rend naturelle et obligatoire. Les mots du maternel, mère, enfantement, instinct, transmission, sont des constructions historiques et culturelles qui ont été investies de valeurs normatives, morales et biologisantes, et que les écritures contemporaines soumettent à une critique radicale. Les contributions pourront analyser comment ces écritures défont les mots du maternel pour inventer d'autres manières d'exister et d'engendrer, en déplaçant la maternité hors du biologique et en travaillant la langue elle-même comme espace de résistance et de création. Une attention particulière sera portée aux processus de resémantisation et de subversion lexicale par lesquels ces pratiques d'écriture reconfigurent le langage normatif du maternel.

4. Énonciation, subjectivité et refus de maternité

Le refus de maternité participe à la construction des points de vue et du positionnement énonciatif, en organisant la perception, l'évaluation et la prise en charge discursive. Les contributions pourront analyser les configurations du refus comme opérateurs de focalisation et de dissociation énonciative, en interrogeant la circulation des voix et la pluralité des perspectives. On s'intéressera également aux formes d'auto-énonciation telles que le journal, l'autofiction et l'essai personnel, par lesquelles les sujets énonciateurs construisent discursivement une position de refus et négocient leur rapport aux normes reproductives.

5. Traduction et circulation des représentations du refus de maternité

La traduction et la retraduction transforment les représentations du corps, du genre et du refus reproductif. Traduire les termes du refus, *nullipare*, *childfree*, *avortée*, *non-maternité*, implique des choix lexicaux et idéologiques qui révèlent les résistances culturelles et les asymétries entre langues et traditions discursives. Les contributions pourront s'intéresser aux effets de ces transferts interculturels sur les

héritages littéraires, les stratifications textuelles et la terminologie du domaine, en analysant comment les équivalences traductives construisent, déplacent ou effacent les positions de refus inscrites dans les textes sources. Une attention particulière sera portée aux tensions lexicales et culturelles que ces passages font apparaître, notamment dans les espaces lexicographiques et glossariaux consacrés au genre et à la traduction.

6. Circulation médiatique et valorisation des écritures du refus

Les écritures du refus de maternité circulent dans les discours médiatiques et mémoriels contemporains, qu'il s'agisse de la presse, des réseaux sociaux, des podcasts ou des sites web. Cette circulation ne se réduit pas à une simple diffusion : elle transforme les textes, les recontextualise et leur confère de nouvelles valeurs symboliques, politiques et identitaires. Les contributions pourront s'intéresser aux processus de visibilisation et de valorisation de ces écritures, en explorant comment ces différentes formes de médiatisation construisent des communautés de lectrices et de lecteurs, fabriquent des figures d'autrices emblématiques et participent à la légitimation culturelle du refus de maternité comme position discursive et politique. Une attention particulière sera portée aux dynamiques de réception numérique, aux pratiques de recommandation et de partage, ainsi qu'aux formes de résistance ou de récupération que ces circulations engendrent dans l'espace public contemporain.

Responsable éditoriale : Vera GAJIU (Université de Passau / Université de Ferrare)

Comité scientifique : Margareth AMATULLI (Université d'Urbino), Michele BEVILACQUA (Université de Salerno), Maria Francesca BONADONNA (Université de Vérone), Elisa BRICCO (Université de Gênes), Flavia BUJOR (Université Paris 8), Michel CARASSOU (Éditions Non Lieu), Federica DORIA (Université Paris 8), Vera GAJIU (Université de Passau / Université de Ferrare), Stefano GENETTI (Université de Vérone), Marina ORTRUD HERTRAMPF (Université de Passau), Eglè KACKUTE-HAGAN (Université de Vilnius), Claire LEGENDRE (Université de Montréal), Diana MISTREANU (Université de Passau), Natacha D'ORLANDO (Université de Poitiers), Maria Giovanna PETRILLO (Université de Naples Parthenope), Carmen SAGGIOMO (Université de Campanie « Luigi Vanvitelli »), Giuseppe SOFO (Université de Venise Ca' Foscari), Agnès TUTIN (Université de Grenoble).

Modalités de soumission

Les contributions, qui doivent respecter les consignes de rédaction figurant à la fin de ce document, doivent être envoyées en version électronique à Vera Gajiu (vera.gajiu@unife.it) avant la fin du mois de février 2027. Veuillez indiquer « EER 2027 » comme objet. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par la coordinatrice du dossier, puis soumises à une expertise en double aveugle par les pairs. Les décisions concernant les contributions seront communiquées au plus tard à la fin du mois de mai 2027, après délibération du comité éditorial. La version définitive des articles devra être remise à la coordinatrice avant la fin du mois de septembre 2027.

Publication prévue décembre 2027.

Langue de rédaction : français

Bibliographie

- AZAM Geneviève (2015), *Osons rester humains : les impasses de la toute-puissance*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- BADINTER Élisabeth (1980), *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel (XVII^e–XX^e siècle)*, Paris, Flammarion.
- BEAUVOIR Simone de (1949), *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard.
- BESSORA (2002), *Deux bébés et l'addition*, Paris, Le Serpent à Plumes.

- BROSSARD Nicole (1985), *La Lettre aérienne*, Montréal, L'Hexagone.
- CAHUN Claude (2011) [1930], *Aveux non avendus*, Paris, Fayard / Mille et une nuits.
- CARASSOU Michel (2016), « Claude Cahun et Havelock Ellis », in : CARASSOU Michel (éd.), *Inversions suivi de L'Amitié*, Paris, Non Lieu, p. 165–177.
- CHBAT Marianne (2026), *Décolonialité et résistance queer*, Montréal, Éditions Remue-Ménage.
- CRENSHAW Kimberlé (1989), « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1989, n° 1, p. 139–167.
- DARRIEUSSECQ Marie (1999), *Le mal de mer*, Paris, P.O.L.
- DARRIEUSSECQ Marie (2002), *Le bébé*, Paris, P.O.L.
- DELAUME Chloé (2025), *Nullipares... et alors ?*, Paris, Points.
- DELORME Wendy (2023), *La Mère, la sainte et la putain*, Paris, Grasset.
- DESPENTES Virginie (2006), *King Kong Théorie*, Paris, Grasset.
- D'EAUBONNE Françoise (2020) [1974], *Le féminisme ou la mort*, Paris, Éditions du Passager clandestin.
- ERNAUX Annie (1987), *Une femme*, Paris, Gallimard.
- ERNAUX Annie (2000), *L'Événement*, Paris, Gallimard.
- FEDERICI Silvia (2014), *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Genève, Entremonde.
- GOMEZ TAPIA Rox et PELEGRI KRISTIC Andrea (2025), « Queer/Cuir », *Dictionnaire du Genre en Traduction*, ISSN : 2967-3623, <https://worldgender.cnrs.fr/notices/queer-cuir/> [consulté le 19 avril 2026].
- Haidar Sarah (2025), *Aménorrhée*, Villejuif, éditions blast.
- HAMELIN Marylise (2025), *Maternité, la face cachée du sexisme : plaidoyer pour l'égalité parentale*, Montréal, Leméac.
- HARAWAY Donna (2016), *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*, Durham, Duke University Press.
- HARMANGE Pauline (2022), *Avortée. Une histoire intime de l'IVG*, Villejuif, Les Daronnes.
- HILL COLLINS Patricia (1990), *Black Feminist Thought*, Boston, Unwin Hyman.
- HUSTON Nancy (2006), *Lignes de faille*, Montréal/Arles, Leméac/Actes Sud.
- IRIGARAY Luce (1974), *Speculum. De l'autre femme*, Paris, Minuit.
- IRIGARAY Luce (1977), *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit.
- JABLONKA Ivan (2019), *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*, Paris, Seuil.
- LATOUCHE Serge (2007), *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits.
- LEGENDRE Claire (dir.) (2020), *Nullipares*, Montréal, Hamac.
- MIES Maria et SHIVA Vandana (1993), *Ecofeminism*, Londres, Zed Books.
- NDIAYE Marie (2001), *Rosie Carpe*, Paris, Minuit.
- NDIAYE Marie (2009), *Trois femmes puissantes*, Paris, Gallimard.
- PINEAU Gisèle (1995), *L'Espérance-macadam*, Paris, Stock.
- PRECIADO Paul B. (2008), *Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset.
- RICH Adrienne (1976), *Of Woman Born. Motherhood as Experience and Institution*, New York, Norton.
- SAUTIERE Jane (2008), *Nullipare*, Paris, Verticales.
- THUY Kim (2013), *Mãn*, Montréal, Libre Expression.
- VERGES Françoise (2017), *Le Ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel.
- WITTIG Monique (1969), *Les Guérillères*, Paris, Minuit.
- WITTIG Monique (2001), *La Pensée straight*, Paris, Balland.

CONSIGNES DE RÉDACTION

A) Généralités

Les textes ne dépasseront pas **42.000 caractères** (espaces, références bibliographiques, bibliographie, notes infrapaginales, résumé et mots clés inclus).

Les contributions seront précédées du **titre** [police Times New Roman 11 / caractères **gras** / LETTRES CAPITALES / interligne simple / texte justifié à gauche],

- suivi du **prénom et NOM de l'auteur** [police Times New Roman 11 / interligne simple / texte justifié à gauche / nom de l'auteur en lettres capitales]
- et de **l'institution de rattachement** [police Times New Roman 11 / interligne simple / texte justifié à gauche].
- Suivra le **résumé en anglais** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié],
- les **mots clés en anglais** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié], séparés d'un point-virgule,
- les **mots clés en français** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié], séparés d'un point-virgule,
- la **version anglaise du titre** [police Times New Roman 9 / caractères **gras** / interligne simple / texte justifié].

S'il vous plaît, ne formatez pas vos textes au-delà des consignes indiquées !

B) Mise en forme du texte

Le texte :

Fichiers au format DOCX, DOC ou RTF de préférence, police Times New Roman ; interligne simple ; taille 11 (texte, intitulés) et 9 (notes en bas de page). Éviter veuves et orphelines.

Caractères **gras** pour le **titre général** et les **intitulés des sections**, *l'italique* pour la *mise en valeur* d'un élément ou son *emploi autonymique*. Éviter le souligné. Une seule colonne dans le texte, pas de pagination, pas de saut de ligne entre les paragraphes, pas de retrait de la première ligne (utiliser juste le tabulateur pour commencer un nouveau paragraphe).

Règles de ponctuation : pas d'espace avant la virgule et le point, pas d'espace entre les parenthèses et le segment qu'elles encadrent, un espace avant et après les autres signes (point-virgule, deux points, point d'interrogation, point d'exclamation).

Les citations :

Les citations jusqu'à 3 lignes seront à insérer dans le texte entre guillemets français (« »). Les citations à l'intérieur d'une citation seront entre guillemets anglais (" "). N'utilisez pas d'italiques pour les citations. Les citations dépassant 3 lignes seront détachées du corps du texte, sans guillemets (Times New Roman 9 / interligne simple / pas de retrait).

Les notes de bas de page :

Utilisez le système continu, tel qu'il est automatiquement proposé par Word.

Police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié à gauche, pas de retrait.

C) Mise en forme des références bibliographiques

La liste des références bibliographiques (classées par ordre alphabétique) sera précédée du titre **BIBLIOGRAPHIE** (Times New Roman 11 / majuscules / caractères **gras** / LETTRES CAPITALES) et correspondra aux modèles suivants :

Dans le corps du texte :

(KOCOUREK 1991 : 105) ou KOCOUREK (1991 : 105), si le patronyme de l'auteur est syntaxiquement engagé

Dans les références bibliographiques :

Pour un ouvrage :

NOM Prénom (date de publication), Titre, Lieu d'édition, Maison d'édition, pagination.

Exemple :

KOCOUREK Rostislav (1991), *La langue française de la technique et de la science, vers une linguistique de la langue savante*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag.

Pour une contribution dans un ouvrage collectif :

NOM Prénom (date de publication), in : NOM Prénom (éd./dir.), Titre, Lieu d'édition, Maison d'édition, pagination.

Exemple :

GADET Françoise (1999), Le français du XX^e siècle, in : CHAURAND Jacques (éd.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, p. 583–671.

Pour un article de revue :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, date de parution, pagination.

Exemple :

LAMBERT José, « Production, traduction et importation : une clef pour l'étude de la littérature en traduction », *Revue Canadienne de Littérature Comparée*, VII, 2, 1980, p. 246–252.

Pour des textes numérisés :

Procédez comme pour les autres références. Indiquez à la fin : <adresse URL> [date de consultation].

D) Règles diverses

Évitez le gras et le souligné pour mettre en valeur des éléments du texte, y préférez l'italique.

Les italiques seront utilisés pour les titres ou pour des mots dans une langue étrangère à celle du texte ainsi que pour les locutions latines et leurs abréviations (*cf.* / *in* / *infra* / *supra* / *op. cit.* / *sq.* / *idem* / *ibidem*).

Les tirets (–) que l'on trouve dans les dialogues ou dans des propositions incises, se distinguent des traits d'union (-) utilisés dans les mots composés (touche « 6 » en haut du clavier). Les tirets longs sont obtenus en appuyant simultanément sur les touches *control* + - (sur le clavier numérique) ou Alt + 0150 (sur le clavier numérique) et sont suivis d'un espace insécable.

Les siècles seront écrits en chiffres romains : XX^e siècle.